

Commune

Pont-de-l'Arche

DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME VÉLO

Pour lever les freins à sa pratique



4 200 habitants
Agglo Seine-Eure
Département de l'Eure

L'ESSENTIEL

La ville de Pont-de-l'Arche a lancé une réflexion globale sur l'aménagement urbain afin de promouvoir des alternatives à l'utilisation de la voiture, qui reste le mode de transport dominant pour la plupart des trajets.

Un travail collaboratif a été conduit avec les élus, les techniciens et les habitants pour définir les besoins et les aménagements afin de favoriser la marche et le vélo. La commune a instauré des double sens cyclables et une limitation de vitesse de 30 km/h pour améliorer la sécurité. Des arceaux et abris pour vélos ont été installés près des pôles de mobilité, tandis qu'une flotte de vélos à assistance électrique est mise à disposition. La Ville propose également des séances de vélo-école et soutient des initiatives comme le S'Cool bus pour accompagner les enfants vers l'école. Enfin, des événements comme "Mai à vélo" et un plan de communication visent à sensibiliser et engager la population autour des mobilités actives.

L'ORIGINE DU PROJET

En 2020, la Ville est lauréate de l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la DREAL Normandie, dans le cadre du 3e Plan Régional Santé-Environnement. Les fonds obtenus vont permettre à Pont-de-l'Arche de faire un Grenelle de la sécurité routière et de la mobilité durable en [partenariat avec le Cerema](#). La ville mène une réflexion sur la mobilité durable en réalisant des diagnostics en marchant avec élus et habitants pour évaluer les mobilités et les espaces publics. Ces diagnostics, réalisés avec le Cerema, analysent la fonctionnalité des lieux et les comportements des usagers. Les résultats aident à établir un diagnostic pragmatique et à explorer l'interconnexion des quartiers. Un atelier finalise des orientations d'action, conduisant à la création de 14 fiches-actions spécifiques pour l'ensemble du territoire communal.



L'ACTION PAS À PAS

CONSTRUIRE LE PROJET EN COLLABORATION AVEC LES HABITANTS

Grâce à l'étude faite en amont par le Cerema, la Ville, en collaboration avec l'Agglo Seine-Eure, est lauréate de l'appel à projets Avélo2 de l'Ademe, pour développer une politique cyclable. Ce projet s'articule autour de trois axes principaux : la voirie et l'aménagement, les services et animations, ainsi que la communication. Pour impliquer les habitants, une réunion de co-construction a lieu en mars 2023, réunissant 30 participants. Les objectifs sont de recueillir les attentes concernant les investissements et les services liés au vélo, à travers des ateliers : un brainstorming sur les freins et solutions de mobilité, une cartographie des équipements, etc. Pour compléter cette initiative, la Ville diffuse un [questionnaire](#) aux habitants afin de mieux comprendre leurs besoins. 85 réponses sont recueillies.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR DONNER DE LA PLACE AUX VÉLOS ET AUX PIÉTONS

La commune instaure les double sens cyclables pour chaque rue à sens unique, facilitant les déplacements à vélo. Dans le cadre de la sécurité routière, une limitation de vitesse à 30 km/h est mise en place dans toutes les rues, excepté un tronçon sur la Départementale très fréquentée. Parallèlement, des efforts de renaturation sont en cours le long des voies pour réduire les vitesses de circulation et améliorer le cadre de vie des habitants. Pour faciliter les stationnements, la commune installe 32 arceaux vélo et un abri de 8 emplacements en 2021. En 2024, la Ville renouvelle l'opération avec 20 nouveaux arceaux. En installant des arceaux vélo près des pôles de mobilité clés, Pont-de-l'Arche stimule le report modal de la voiture vers des moyens de déplacement durables.

ÉLARGIR L'OFFRE DE VÉLO

La Ville met à disposition une flotte de vélos à assistance électrique et spéciaux à des tarifs abordables pour les déplacements quotidiens, avec des prêts d'un mois renouvelables. La municipalité investit également dans une flotte de 10 vélos enfants d'occasion, en partenariat avec l'association Câble à Part pour leur entretien. Un partenariat avec le vélociste local permet aux habitants de bénéficier d'une réduction de 10 % sur les achats, excluant les soldes et promotions.

PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DU VÉLO

Pour répondre à la demande des habitants souhaitant se remettre au vélo, la Ville propose des séances de vélo-école et investit dans du matériel de maniabilité. Ces sessions s'adressent notamment aux adultes débutants, y compris les publics vulnérables, et visent à accompagner ceux qui appréhendent de circuler en milieu urbain. Ces activités s'intègrent au plan d'actions du centre social. Par ailleurs, la Ville participe au dispositif CEE Génération Vélo, formant 6 agents municipaux à mettre en œuvre le programme "Savoir Rouler à Vélo" pour les élèves de CM2. Les professeurs de sport du Collège de Pont-de-l'Arche appliquent également ce programme pour les élèves de 6^e, garantissant une continuité dans l'apprentissage.

ENCOURAGER LES MOBILITÉS ACTIVES POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉCOLE

La Ville a lancé une initiative pour promouvoir le partage de la rue et permettre la réappropriation de l'espace public par les piétons et les cyclistes, notamment à travers des tests de "rue scolaire" qui sécurisent les déplacements des élèves. Pendant les heures d'entrée et de sortie, la rue devant les écoles est fermée à la circulation. Les parents élus soutiennent l'initiative, qui est communiquée par le biais des cahiers de liaison pour encourager à utiliser des modes de transport alternatifs. Un bilan et une enquête organisé avant les vacances scolaires d'été 2024 auprès des parents, visent à pérenniser ce projet. Depuis septembre 2023, l'Agglo Seine-Eure, avec le soutien de la Ville, a lancé un service de S'Cool bus pour accompagner les enfants du CP au CM2 de leur domicile vers l'école. Organiser un vélobus et dynamiser les lignes de pédibus existantes sont en projet.

SOUTENIR LES SERVICES DE RÉPARATION

Pour répondre à la demande des habitants, la Ville soutient l'association ATLEA, qui a lancé un repair café pour vélos et petits appareils, en fournissant un local et une subvention. Avec cinq bénévoles, l'association aide les participants à réparer et entretenir leurs vélos. Grâce à la subvention d'une banque, elle acquiert du matériel de réparation et organise des sessions mensuelles le samedi matin.

Grâce au financement Avélo2, un service de réparation en partenariat avec Câble à Part est testé une fois par mois jusqu'en juin 2024. L'enquête montre que 83 % des répondants sont intéressés par des réparations professionnelles et 79 % par le Repair Café. Ce partenariat avec deux associations, pérennisé aujourd'hui, offre aux habitants un service de réparation et d'entretien de vélos tous les 15 jours, le samedi matin.

ANIMER ET COMMUNIQUER

L'année est rythmée par de nombreux événements au sein de la ville, tels que "Mai à vélo", avec de nombreuses activités autour de la bicyclette. Le festival du développement durable sensibilise plus de 350 élèves à l'écomobilité, et l'événement "Rue aux enfants, Rue pour tous" attire plus de 100 participants avec ses parcours de maniabilité et ses ateliers de réparation de vélos. Chaque année, une bourse aux vélos est organisée au début du printemps par l'association ATLEA, en collaboration avec la Ville de Pont-de-l'Arche. Parallèlement, un plan de communication est mis en place, comprenant des articles sur la page Facebook de la Ville, des publications dans le magazine municipal et la création d'une [carte pédagogique](#) sur les temps de déplacement à vélo. Cette carte présente les services offerts par la Ville et des témoignages d'habitants. Elle est disponible chez certains commerçants ou en téléchargement pour toucher un public plus large.

[Retrouvez le bilan ici](#)

[Voir aussi : les bienfaits de la mobilité active pour la santé](#)

"Rue aux enfants, rue pour tous"

Pour rendre l'espace public accessible aux enfants, la Ville organise tous les printemps en centre-ville l'événement "Rue aux enfants, rue pour tous". Cet événement se délocalise aussi dans les quartiers suite à un appel à candidature auprès des habitants. Trois candidatures sont retenues pour l'automne 2024. Ces événements permettent aux enfants de jouer en toute sécurité dans une rue temporairement fermée à la circulation, offrant ainsi un espace de jeu libre pour le ballon, le skate, la trottinette, et plus encore. La ville établit un arrêté municipal et installe des barrières pour fermer la rue à la circulation.

SENSIBILISER pour lutter contre la pollution de l'air

L'Agglo Seine-Eure, en partenariat avec Atmo Normandie, met à disposition des capteurs mesurant les particules fines pour permettre aux habitants de mieux comprendre leur exposition à la pollution, notamment lors de leurs déplacements quotidiens. Trois habitantes de Pont-de-l'Arche ont participé à cette initiative. En fournissant ces capteurs, l'Agglo sensibilise la population aux enjeux environnementaux et encourage des comportements plus responsables, tout en recueillant des données précieuses pour orienter des politiques publiques visant à réduire la pollution de l'air.



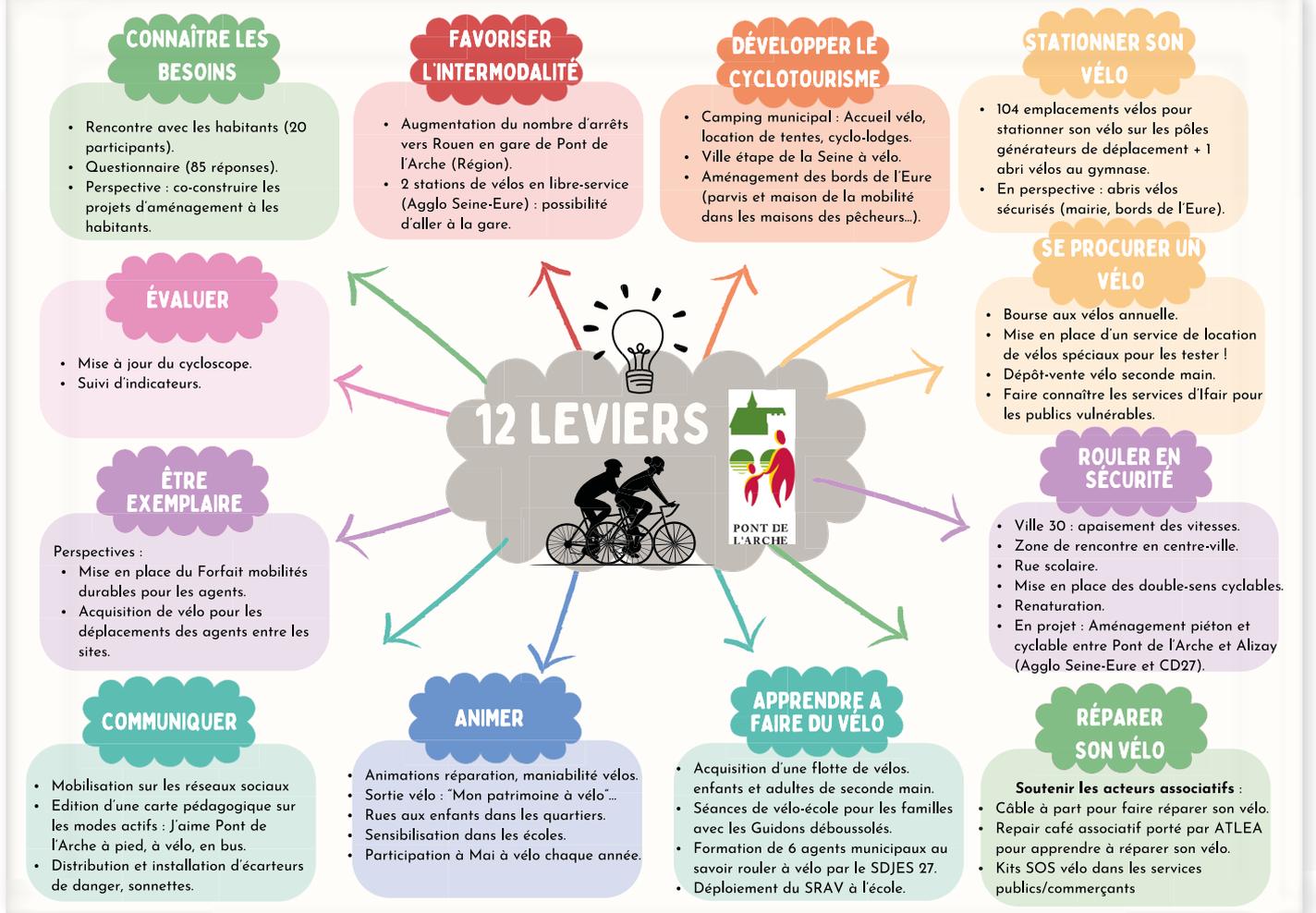
PROFITER DE L'OFFRE DÉPLOYÉE à une plus grande échelle

À seulement 2 km de Pont-de-l'Arche, la gare a vu son nombre d'arrêts augmenter grâce aux efforts de la Région Normandie. L'Agglo Seine-Eure a déployé des stations de vélos électriques en libre-service, dont deux à Pont-de-l'Arche, favorisant l'intermodalité train-vélo avec une station à la gare locale. Cependant, l'accès à cette gare pour les piétons et les cyclistes archépointains reste peu sécurisé le long de la route départementale. Pour améliorer cette situation, des études visant à concevoir des aménagements piétons-cyclables sont prévues pour la fin de 2024 et 2025, en collaboration avec le Département de l'Eure. Par ailleurs, l'Agglo Seine-Eure réalise actuellement une étude pour l'aménagement d'un Pôle d'échanges multimodal à la gare. L'Agglo Seine-Eure a mis en place une nouvelle ligne de transports collectifs reliant Elbeuf à Gaillon, avec un passage par Pont-de-l'Arche.

6 RAISONS POUR AGIR

1. FAVORISER des modes de déplacement plus durables.
2. CRÉER des environnements favorables à la santé.
3. INFORMER et ACCOMPAGNER les usagers dans l'adoption d'habitudes de déplacement alternatives à la voiture solo.
4. RÉPONDRE aux difficultés de mobilité en proposant des services inclusifs.
5. RENFORCER l'attractivité et la qualité de vie de la commune.
6. AMÉLIORER la qualité de l'air.

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA VILLE DE PONT-DE-L'ARCHE : 12 leviers d'action (adapté d'un support du Cerema)



CLÉS DE LA RÉUSSITE

- ▶ Travailler en transversalité entre les services de la commune.
- ▶ Consulter les habitants dès le début du projet.
- ▶ Réaliser des partenariats avec les associations, entreprises locales, collège, etc.
- ▶ Ajuster les projets avec ceux de l'intercommunalité (Agglo Seine-Eure) et la Région Normandie.

CONTACT

Anne-Sophie DE BESSES

Adjointe Développement durable et Promotion de la santé
Mail : anne-sophie.debesses@pontdelarche.fr
Tél. : 06 14 27 59 34

Ville de Pont-de-l'Arche

Mairie - 19 Rue Maurice Delamare - 27340 Pont-de-l'Arche
Site web : <https://www.pontdelarche.fr>
Mail : developpement.durable@pontdelarche.fr
Tél. : 02 32 98 90 70

PARTENAIRES

Agglo Seine-Eure - Ademe (CEE) - Les Guidons déboussolés (vélo-école, animations) - La Petite Cyclote (promotion du vélo) - Câble à part (réparation de vélos, vente de vélos de seconde main) - ATLEA (Repair Café) - École élémentaire - Collège - SDJES de l'Eure de la DSDEN27 - Ressourcerie l'Abri - Georget Cycle à Louviers - CAF - ARS - MSA - CCI

URBANISME TACTIQUE pour repenser les usages des berges

La commune souhaite transformer l'espace le long des berges de l'Eure, sur l'itinéraire de la Seine à Vélo pour le rendre plus adapté aux cyclistes et en faire une ville-étape. Accompagnée par les Cocottes Urbaines, dans le cadre d'"Un été sur Berges", la Ville a lancé, durant l'été 2024, des activités d'urbanisme tactique. Ce concept participatif réinvente temporairement l'espace public à travers des aménagements sportifs et ludiques pour rendre la ville plus conviviale et attractive. Ce projet fait partie du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) des berges de l'Eure, invitant tous - visiteurs, touristes, voisins et habitants - à se réapproprier ces espaces.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, décembre 2024

Remerciements : Anne-Sophie DE BESSES, adjointe au développement durable et promotion de la santé (Ville de Pont-de-l'Arche)

Crédits Photos : Anne-Sophie DE BESSES

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr

Anne-Sophie DE BESSES - as.debesses@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 99

Catherine LARINIER - catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 40

